

L'ACTE PSYCHANALYTIQUE

Responsables : Cédric Levaque & Nicole Stryckman

Il faudra attendre la quinzième année de son enseignement pour que Lacan dégage de la notion d'acte diverses assertions fondamentales et lui consacre une année de séminaire. Certes, Freud avait déjà ouvert la voie avec la découverte de l'acte manqué et la notion d'après-coup. Toutefois, en 1967, Lacan mettra en évidence d'autres dimensions de l'acte analytique en l'élaborant tant dans le processus de la cure, que dans ses rapports avec la fin de la cure, ou encore dans le passage de l'analysant au psychanalyste. Ce dernier n'étant reconnu psychanalyste que dans l'après-coup de son acte

Cette notion d'acte a toujours été présente au sein de l'enseignement de Lacan. Nous la repérons notamment dès 1932 au sein de sa thèse à propos du passage à l'acte d'Aimée ; en 1933, au travers de l'étude qu'il propose de l'acte dans la psychose avec les sœurs Papin ; en 1963, dans son séminaire L'angoisse, où il différencie l'acting out du passage à l'acte ; ou encore en 1964 lorsqu'il définit le transfert comme étant la mise en acte de la réalité de l'inconscient, ...

Mais, trois ans plus tard, en 1967 dans son séminaire intitulé L'acte analytique, Lacan rappelle à son auditoire que cette même réalité de l'inconscient, en tant qu'effet de la parole sur le parle-être, produit un dire et un jouir qui échappe au sujet. La présence réelle de l'analyste est donc fondamentale pour donner corps à ce sujet. Comment ? Par la qualité de son acte. Le « dire » faisant acte comme l'énoncera plus tard Lacan en 1975 dans RSI.

L'acte analytique est ainsi ce qui permet et favorise l'émergence d'un nouvel état du sujet et ce, grâce au transfert de l'analysant adressé au sujet supposé savoir ainsi qu'à la fonction qu'occupe l'analyste de par son désir de l'analyste.

Ce désir de l'analyste relève dès lors d'une structure d'acte. Assurément, il est articulé mais il n'est en aucun cas articulable au sens où quelqu'un pourrait affirmer : « Je désire ceci, cela,... ». Ce désir particulier qu'est le désir de l'analyste ne définit aucun être. En ce sens, l'analyste demeure le produit d'une analyse dont son acte a pour unique visée de susciter un nouveau rapport au manque à être du sujet quant à ses désirs et jouissances.

Ce quinzième séminaire qu'est L'acte analytique se déroule également à une époque où Lacan reconsidère, d'une manière déterminante, la formation de l'analyste. Aussi est-ce dans ce contexte qu'il qualifie l'acte analytique de passage de la tâche analysante à la position de l'analyste : « C'est l'acte par lequel l'analysant s'autorise de lui-même et de quelques autres, s'autorise à recevoir des analysants et à se faire payer pour cela ». Notons toutefois d'emblée que cette définition n'exclut en rien d'autres approches de l'acte dans l'analyse telles que les interprétations ou les interventions de l'analyste.

Avec la lecture de ce séminaire, nous vous proposons au cours d'une année de travail, de cerner comment l'analyste que fut Lacan réinvente le processus de la cure, la fin de la cure mais également la formation et la fonction de l'analyste.

INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

Lieu : Op Weule - Rue Saint-Lambert 91, 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Horaire : les 3^{èmes} **jeudis** du mois, de 20h30 à 22h (21/09/23 ; 12/10/23 ; 23/11/23 ; 21/12/23 ; 18/01/24 ; 15/02/24 ; 21/3/24 ; 18/4/24 ; 16/05/24 ; 20/6/23)

Nombre de participants : maximum 15 personnes

Inscription : Cédric Levaque 0498 265 777 ou Nicole Stryckman 02 733 31 51 (entre 8h30 et 9h00)

Participation aux frais : 90€ pour les non-membres d'eab
60 € pour étudiants et demandeurs d'emploi
Gratuit pour les inscrits en ordre de cotisation à l'eab